cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Département de la Vendée
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 40 rue Maréchal Foch 85923 LA ROCHE SUR YON

Nature des activités :
Qualification : .....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 *Myotis daubentonii* Murin de Daubenton	Anfractuosités situées sous la voute d'un pont (RD94) montrant une occupation temporaire en période estivale Destruction du pont pour être remplacé par un pont cadre
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Les travaux s'inscrivent dans une politique de remplacement d'un ouvrage de franchissement de cours d'eau qui présente des risques de destruction ou d'effondrement pouvant engendrer des accidents de la route en cas de non-intervention. Une réparation n'est pas envisageable. Un diagnostic d'occupation des fissures a été réalisé.
Leur comblement en amont des travaux permettra de s'assurer de l'absence d'individus lors de la démolition.

.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser : Destruction de gîtes occupés par les chiroptères uniquement en période estivale

L'objectif des travaux consiste à remplacer un ouvrage de franchissement, présentant des fissures et interstices sous la voute du pont, par un pont cadre. L'impact sur la présence des gîtes potentiels ne peut pas être évité à l'échelle de l'ouvrage compte tenu de la nécessité de remplacement du pont.

Altération ☐ Préciser : .....

Dégradation ☐ Préciser : .....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Sébastien CHOUINARD – Chargé d'étude Zone Humide – Bureau d'études HYDROCONCEPT

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : .....

Autre formation ☐ Préciser : .....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 2024

ou la date : .....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives :Pays de la Loire

Départements : Vendée

Cantons : .....

Communes : Saint Maixent sur Vie

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser :.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

L'ouvrage sera prospecté en amont des travaux par un spécialiste afin de s'assurer d'absence d'individus avant le début des travaux.

Afin de compenser la perte d'habitat, des nouveaux sites d'accueil à chauves-souris seront disposés au niveau de la génératrice supérieure de l'ouvrage. Le pont cadre intégrera dans sa structure des nouvelles cavités artificielles :

- 3 cavités au-dessus de la génératrice supérieure du pont cadre
- 2 nichoirs en béton en façade Sud-est de l'élévation aval du pont

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ..rédaction d'un bilan de l'opération de comblement des fissures avant travaux.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ...Un bilan sera rédigé à la fin des travaux de la pose des nichoirs. Un suivi sur 5 ans devra être engagés sur les mesures compensatoires avec la réalisation d'un rapport.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès desservices préfectoraux.	Fait à La Roche sur Yon Le 24 octobre 2023 Votre signature

Le Chef du Service
Entretien des Routes et des Ouvrages

Stéphane MORDEL